

Réf: Dossier N° 030643

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ENTREPRISE KOUASSI ARRACHI MATILDE ET
TRANSPORT » en abrégé « EKAMT »

Siège social Abidjan, Yopougon, SICOI DERRIERE LE 16EME
ARRONDISSEMENT, LOT 52, ILOT 11

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25/05/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 23/07/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ENTREPRISE KOUASSI ARRACHI
MATILDE ET TRANSPORT » en abrégé « EKAMT »

Objet : TRANSPORT, FOURNITURE DE MATERIEL BIO MEDICAL,
COMMERCE GENERAL, PRESTATIONS DE
SERVICES

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Yopougon, SICOI DERRIERE LE 16EME
ARRONDISSEMENT, LOT 52, ILOT 11

Dirigeant(s) : M BONGBRI AMIAN BARTHELEMY (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-04504 du 24/08/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°22847/GTCA/RC/2021 du 24/08/2021

